

ARRÊTÉS

# A2022-15 : modifiant l'arrêté portant délégation de signature au Directeur général des services de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, Monsieur Joseph BROUSSET - Abroge et remplace l'arrêté n° A2022-03

1 DOCUMENT - Publié le 05 août 2022

A2022-15.pdf

Télécharger

PRÉCÉDÉ

RETOUR À LA LISTE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT  
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ  
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ 04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS